



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion téléphonique du 15 Septembre 2020

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Claude AURIAC, Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE.

INFORMATIONS

IMPORTANT :

Un protocole de reprise des compétitions de la N3 et des épreuves de la LAURAfoot ainsi qu'une fiche synthétisant les principales dispositions ont été mises en ligne sur le site internet de la Ligue. Merci de bien le respecter.

Les secrétaires de club sont invités à compléter sur Foot2000 le plus rapidement possible la nouvelle fonction de membre de club : « Référent COVID ».

Tous les joueurs (titulaires et remplaçants) doivent porter un masque. Il faut donc que les équipes aient sur le banc les masques des titulaires dans des sacs individuels hermétiques numérotés type sacs de congélation avec fermeture par exemple et qu'il y ait aussi les sacs pour les remplaçants quand ils rentrent.

Le bordereau d'émargement confirmant la prise de connaissance individuelle par les personnes de la délégation – joueurs et staff – du questionnaire Stade Covid 19 et l'acceptation de son contenu est à remettre au délégué de la rencontre ou à l'arbitre de la rencontre en cas d'absence de délégué. Le fait de ne pas remettre ce bordereau n'empêchera pas le déroulement du match. Cependant, le club défaillant pourra être tenu responsable si des problèmes ultérieurs surviennent.

Dans le contexte actuel, il est recommandé de ne plus faire de réception d'après match où tout le monde se retrouverait dans un espace clos. Si vous souhaitez distribuer des collations d'après match aux joueurs/joueuses, il est nécessaire de prévoir des parts individuelles (nourriture et boisson). De manière générale, il faut éviter tout ce qui peut être « touché » par tout le monde (exemples : buffets, bouteilles sur table, etc...). Pour les repas à table, les principales recommandations en rigueur sont :

- * « bloquer » une place sur deux
- * ne mettre personne face à face
- * désinfecter tables et chaises (dossier) après chaque passage.

- REPRISE DES CHAMPIONNATS SENIORS :

* **R2 et R3** : samedi 26 et dimanche 27 Septembre 2020

- A NOTER POUR LE N3 :

* Les Clubs du championnat N3 sont priés de remplir une feuille de recette (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.

* Obligation leur est faite d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.

RAPPELS

- REMPLACEMENT DES JOUEURS (ARTICLE 28 des RG de la LAuRAFoot)

Précisions :

« Pour toutes les catégorie » d'âges, le nombre de changements autorisés au cours des dix dernières minutes du temps réglementaire d'un match de championnat est limité à deux par équipe. Les changements sont gérés par l'Arbitre.

« Tous les joueurs ou joueuses figurant sur la feuille de match seront considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrant » sur la feuille de match par l'Arbitre..... ».

- ARBITRES, DELEGUES.

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

- F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

COURRIER DES CLUBS (Horaires)

- REGIONAL 1 – Poule A :

S.P. CHATAIGNERAIE CANTAL : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 18h00 au stade municipal de Lacapelle le Fraisse.

A.S. DOMERAT : Le match n° 20011.1 : A.S. DOMERAT / F.C. RIOM se disputera le samedi 26 septembre 2020 à 19h00 au stade municipal de Domérat (terrain synthétique).

- REGIONAL 2 – Poule A :

F.C. AURILLAC ARPAJON CANTAL AUVERGNE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se joueront sur le terrain n° 4 du stade Baradel.

F.C. ALLY MAURIAC : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 20h00.

MONTLUCON FOOTBALL : Tous les matchs à domicile de l'équipe seniors (2) se disputeront au stade des Ilets (terrain 1) à Montluçon.

- **REGIONAL 2 – Poule B :**

COTE CHAUDE SP. SAINT ETIENNE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00 au stade A. DURY à Saint Etienne.

A.A.M. LA PALISSOISE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 sur la pelouse du stade communautaire de Lapalisse.

C.S. VOLVIC : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se joueront le samedi à 18h00 au stade Michel Champleboux (si accord de l'adversaire).

U.S. BEAUMONT :

* Le match n° 20273.1, U.S. BEAUMONT / U.S. SUCS ET LIGNON se jouera le samedi 10 octobre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

* Le match n° 20294.1, U.S. BEAUMONT / COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE se jouera le samedi 07 novembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

* Le match n° 20296.1, U.S. BEAUMONT / C.S. VOLVIC (2) se jouera le samedi 21 novembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

* Le match n° 20318.1, U.S. BEAUMONT / A.A. LAPALISSE se jouera le samedi 12 décembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

- **REGIONAL 2 – Poule C :**

F.C. ROCHE SAINT GENEST : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 18h00 sur la pelouse du stade Etienne Berger à Saint Genest Lerpt (si accord de l'adversaire).

SPORTING CLUB DE LYON : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (3) se joueront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 2 – Poule D :**

Av. SP. SUD ARDECHE FOOT : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi soir.

U. MONTILLENNE S. : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 18h00 au stade Tropenas (si accord de l'adversaire).

A.S. SAINT PRIEST : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se dérouleront au stade Jacques Joly n° 2 sur le terrain synthétique.

- **REGIONAL 2 – Poule E :**

U.S.ANNECY LE VIEUX : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 20h00 sur le terrain synthétique.

CHAMBERY SAVOIE FOOT : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se joueront le dimanche à 15h00 au stade Mager 1, pelouse synthétique, à Chambéry.

GFA RUMILLY VALLIERES : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se dérouleront sur le terrain d'honneur du stade des Marais.

Et. S. CHILLY : Pendant la période hivernale (du 25/10/2020 au 28/03/2021) les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront à 14h30.

C.S. NEUVILLOIS : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 3 – Poule A :**

C.S. ARPAJONNAIS : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 20h00 au stade du Pont d'Arpajon sur Cère.

SUD CANTAL FOOT : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 20h00.

A.S. VARENNOISE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 3 – Poule C :**

DOMES SANCY FOOT : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le dimanche à 15h00 sur la pelouse naturelle de Nebouzat.

A.S. LOUCHYSSOISE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

US SAINT GEORGES LES ANCIZES : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 au stade Jean Duval à Saint Georges de Mons.

- **REGIONAL 3 – Poule D :**

A.S. CHADRAC : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00

A.S. SAINT DIDIER SAINT JUST : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 sur le terrain synthétique du complexe sportif de Saint Just-Malmont.

U.S. VILLARS : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h30 sur le terrain d'honneur du complexe sportif Louis Bernichon.

- **REGIONAL 3 – Poule F :**

J.S. CHAMBERY : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le dimanche 15h00 au stade Jacques Level, à l'exception de :

- match n° 20821.1 c/ Ent. S. AMANCY le 15 novembre 2020 à 14h30 au stade Jacques Level

- match n° 20833.1 c/ F.C. VOIRON-MOIRANS le 29 novembre 2020 à 14h30 au stade J. Level

- match n° 20835.1 c/ C.A. MAURIENNE ST JEAN le 06 décembre 2020 à 14h30 au stade J. Level

- match n° 20848.1 c/ CLUSES SCIONZIER F.C. (2) le 31 janvier 2021 à 14h30 au stade J. Level

- match n° 20801.2 c/ VAL D'HYERES Ent. Le 28 février 2021 à 14h30 au stade Jacques Level.

CLUSES SCIONZIER FOOTBALL CLUB : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se disputeront le samedi à 19h00 sur la pelouse synthétique du stade intercommunal.

F.C. DE HAUTE TARENTEISE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le dimanche à 15h00 au stade Jean-Claude Rocca à Aimé La Plagne, à l'exception de :

- match n° 20804.1 c/ ST GENIS FERNEY CROZET le samedi 10 octobre 2020 à 20h00 au stade J.C. Rocca.

- match n° 20828.1 c/ F.C. CLUSES SCIONZIER (2) le samedi 21 novembre 2020 à 20h00 au stade J.C. Rocca.

- match n° 20809.2 c/ F.C. VOIRON MOIRANS le samedi 06 mars 2021 à 20h00 au stade J.C. Rocca.

- match n° 20832.2 c/ F.C. CRUSEILLES le samedi 24 avril 2021 à 20h00 au stade J.C. Rocca.

- **REGIONAL 3 – Poule G :**

U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00.

F.C. LYON FOOTBALL : Les rencontres suivantes de l'équipe Seniors (2) se disputeront au stade Georges Vuillermet en lever de rideau de l'équipe U17 Nationaux :

* Dimanche 08 novembre 2020 : F.C. LYON (2) / F.C. VAL LYONNAIS : Coup d'envoi à 13h00.

* Dimanche 22 novembre 2020 : F.C. LYON (2) / U.S.G. LA FOUILLOUSE : Coup d'envoi à 12h30.

* Dimanche 06 décembre 2020 : F.C. LYON (2) / OLYMPIQUE BELLEROCHE : Coup d'envoi à 12h30.

* Dimanche 28 mars 2021 : F.C. LYON (2) / S.A. THIERS : Coup d'envoi à 13h00.

- **REGIONAL 3 – Poule H :**

OLYMPIQUE CLUB EYBENS : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00 au stade Roger Journet à Eybens.

C.S. LAGNIEU : (Rectificatif)

Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 jusqu'à l'avant dernière journée.

VENISSIEUX FOOTBALL CLUB : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se disputeront le dimanche.

- **REGIONAL 3 – Poule I :**

L'ETRAT LA TOUR SP. : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 au Complexe Sportif des Ollières.

A.S. SAINT PRIEST : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (3) se joueront sur le terrain synthétique n° 2 au stade Jacques Joly.

C.S. VIRIAT : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 20h00 à l'exception de ceux en période hivernale (du 01/12/2020 au 28/02/2021) qui se joueront le dimanche à 15h00.

- **REGIONAL 3 – Poule J :**

Ent. A.S.C.E. PIERRELATTE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 (et non 18h00 comme initialement annoncé).

F.C. VALLEE DE LA GRESSE : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront au stade communal de Varcès Allières et Risset.

- **REGIONAL 3 – Poule K :**

F.C. ANNONAY : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 18h00 (si accord de l'adversaire).

S.C. CRUASSIEN : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 au stade Gilbert Espeyte à Cruas (terrain synthétique).

FEYZIN C. BELLE ETOILE : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 20h00.

Ces décisions sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions fixées à l'article 190 des R.G. de la F.F.F.

Yves BEGON,

Jean-Pierre HERMEL,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance